

# TOPONYMIE BRETONNE

## LA FORÊT CENTRALE — LES PLOUS

### I. — La forêt centrale à l'époque gallo-romaine.

Il est généralement répété, à la suite de La Borderie, que le centre de la péninsule armoricaine était occupé au VI<sup>e</sup> siècle et encore en grande partie au IX<sup>e</sup> par une forêt impénétrable et que le *pagus trans sylvam* était entièrement désert, voire n'existait pas<sup>1</sup>. Or, l'examen des noms de lieux permet aisément de démontrer que cette région était au contraire sillonnée de nombreuses voies et que, si elle était relativement peu peuplée, il y existait cependant au moment de l'émigration bretonne un nombre non négligeable de centres gallo-romains qui s'opposèrent à la pénétration des nouveaux venus ; il renseigne même, au demeurant, sur la façon dont s'est opéré le défrichement initial et sur ses auteurs.

La toponymie bien connue des voies romaines<sup>2</sup> a permis en effet à MM. Marsille, Banéat, de Gouyon, de la Passardière, de la Messelière et au docteur Picquenard, pour ne rappeler que les principaux, de repérer et prospector ensuite un nombre important de voies venant compléter le réseau déjà si bien exploré par de Robien, Bizeul, Kerviler, de la Monneraye, Liger, Seymour de Ricci, Gaultier du Mottay et Maître.

Il apparaît à la suite de ces études que le centre de la Bretagne était desservi par un grand nombre de voies importantes

1. LA BORDERIE, *Commentaire historique sur les trois Vies de Saint Tugdual*, dans *Mémoires de la Société archéologique des Côtes-du-Nord*, deuxième série, t. II, p. 303.

— Voir également, du même auteur, *Histoire de Bretagne*, t. I, 1896, p. 284.

2. A. GRENIER, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, deuxième partie, Paris, 1934.

dont plusieurs sont qualifiées, d'ailleurs *viae publicae* dans le Cartulaire de Redon. C'était d'abord, à sa limite sud, l'une des plus grandes voies de la Gaule, qui, partant de Lyon et longeant la rive droite de la Loire de Roanne à Nantes, traversait ensuite du sud-est au nord-ouest le centre de la péninsule par Duretie (Rieux), Darioritum (Vannes), Sulim (Castennec), Vorgium (Carhaix) et Gesocribate (l'Aberwrac'h)<sup>3</sup>. De cette artère partaient de nombreux épis la reliant aux deux grandes voies qui longeaient le littoral nord et sud de la Bretagne et mettaient en communication la péninsule respectivement avec la Belgique par Avranches, Sées, Dreux, Mantes, Beauvais, Arras et Cambrai, ainsi qu'avec les cités du centre de la Gaule et de l'Aquitaine par Poitiers et Saintes.

La forêt centrale était également traversée par plusieurs des voies reliant entre eux les chefs lieux des cités : voies de Condate (Rennes) à Vorgium (Carhaix), d'Angers (Juliomagus) à Vorgium, de Fanum Martis (Corseul) à Darioritum (Vannes), de Condate à Darioritum. Enfin des voies stratégiques reliaient des carrefours importants aux castella de la côte, telles les voies reliant Vetus civitas (Coz Guéodet) à Portus Namnetum (Nantes) et Condate à Civitas Aquilonia (Locmaria près Quimper).

Ces routes n'étaient d'ailleurs pas les seules voies de communication du centre de la péninsule, la forêt centrale étant également traversée par trois fleuves côtiers importants : la Rance, la Vilaine et le Blavet, ainsi que par leurs affluents : l'Oust, le Lié, le Ninian, l'Aff, l'Arz, etc. Comment oser soutenir que la forêt centrale était impénétrable !

Était-elle, par contre, totalement déserte, ainsi qu'il est indiqué notamment dans la vie de saint Armel ? Nullement.

Outre les relais et stations, *mutationes* et *mansiones*, qui jalonnaient nécessairement les voies publiques, des établissements nombreux se développèrent autour de ces voies.

3. Sur cette voie, voir C. JULIAN, *Histoire de la Gaule*, t. V, p. 91.

D'Arbois de Jubainville a montré combien ces fundi gallo-romains étaient reconnaissables à leurs noms formés du gentilice en *ius* du propriétaire et du suffixe *acum* <sup>4</sup>. Loth, qui les a particulièrement étudiés, a dénombré, tant sur la carte d'état-major que sur les matrices cadastrales, plusieurs centaines de ces fundi au centre de la péninsule armoricaine <sup>5</sup>. Le Cartulaire de Redon en mentionne également d'autres ayant échangé leurs noms depuis le x<sup>e</sup> siècle. Saint-Perreux, par exemple, était encore appelé Resac au début du xi<sup>e</sup> siècle, Saint-Just s'appelait à la même époque Alarac, et Loutinoc, aujourd'hui Leudineu, s'appelait alors indifféremment de son nom ancien Lerniac.

L'on peut évidemment objecter que ces fundi avaient sans doute été anéantis à l'époque des invasions barbares, qui dévastèrent tant de riches villas édifiées par les Gallo-Romains sur nos côtes, et étaient déserts lors de l'émigration bretonne; mais le fait que la langue bretonne ait reculé à l'ouest de la zone des noms en *ac* ne peut s'expliquer au contraire, ainsi que l'a magistralement montré Loth, que par la persistance d'éléments gallo-romains importants qui demeurèrent finalement en majorité dans cette zone, éléments qui n'avaient cessé de parler leur langue. L'évolution du nom de quelques-uns de ces centres tels que Saillé (Saliacum), Séné (Senacum), Berné (Bernacum), semble même indiquer que la langue bretonne n'y fut à peu près pas usitée.

Cette zone intermédiaire des noms en *ac*, située entre la partie ouest de la péninsule, où le breton fut exclusivement parlé et où la terminaison des anciens fundi évolua en *euc* et *ec*, et la zone est, où seule la langue romane fut en usage et où les noms des anciens fundi évoluèrent en *ay* et *é*, est extrêmement intéressante. Elle demeura en effet bilingue pendant plusieurs

4. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, Paris, 1890, livre II, chapitre II. — Voir également à ce sujet R. GRAND, *La question des noms en ac en Bretagne*, dans *Mémoires de l'Association bretonne*, troisième série, t. XXXVII, 1926, p. 41 et suiv.

5. J. LOTH, *Les langues bretonnes et romanes en Armorique*, dans *Revue Celtique*, t. XXVIII, 1907, p. 374-403.

siècles; et, lors de l'expansion bretonne entre la fin du VI<sup>e</sup> siècle et le IX<sup>e</sup> siècle, les nouveaux venus y nommèrent dans leur langue différents lieux, dont certains subsistèrent après que le breton n'y fut plus parlé aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles et demeurèrent jusqu'à nos jours. La toponymie permet donc de retrouver ainsi cristallisé un état remontant à l'occupation bretonne.

En particulier, il est aisé de déterminer les contours de la forêt centrale à l'arrivée des Bretons et de voir ainsi quels défrichements y avaient été opérés auparavant. L'on sait en effet qu'en breton les lisières des bois sont désignées par les trois mots : pencoat, devenu penhoet, lezcoat, devenu lescouet et lost ar coat. Or, dans la zone bilingue, ces noms sont extrêmement nombreux. Si on les joint entre eux, en tenant compte des autres noms intermédiaires se rapportant à la forêt, tels que rouvray, aulnay, boulay, fay, châteigneraie, etc., ainsi que des noms relatifs à des défrichements ultérieurs tels que la touche, l'essart, l'hébergement, etc., on détermine facilement une série d'îlots représentant le morcellement de la forêt centrale.

On constate que ceux-ci, dont la toponymie indique ainsi également les essences, sont entourés de tous côtés par des fundi gallo-romains, sis généralement à proximité des voies romaines et des cours d'eau. Ce sont leurs premiers propriétaires, dont les noms nous sont connus par les gentilices, qui procédèrent à ce défrichement.

Les figures ci-jointes (fig. 1 et 2) donnent des exemples de tels îlots et montrent ainsi que la forêt centrale, loin d'être impénétrable et déserte lors de l'occupation bretonne, était coupée de vastes et nombreuses clairières qui valurent à cette région le nom de *pagus trans sylvam*, pays à l'intérieur de la forêt, en breton Poutrocoet, et, par contraction, Porhoet.

Parfois, la répétition du nom du fundus permet même d'en mesurer l'étendue, par exemple à l'extrémité nord-est de la forêt de Paimpont où les limites des fundi Quédillac, Séveriac



et Livriac sont ainsi indiquées. Plusieurs Noyal marquent, de plus, des défrichements antérieurs à ces fundi gallo-romains.

Notre vieil historien Le Baud avait donc bien raison d'écrire qu'« Armorique n'estoit déserte ne inhabitée avant que les dits Bretons y vinsent si comme aucuns ont voulu dire en leurs livres ».

## II. — Occupation de la péninsule armoricaine par les Bretons.

Depuis la thèse de J. Loth sur l'émigration bretonne en Armorique<sup>6</sup>, la plupart des érudits sont d'accord sur les causes de cet exode ainsi que sur la limite extrême de l'occupation bretonne avant les conquêtes de Noménoé; mais quelques points demeurent encore controversés, entre autres le mode de pénétration des nouveaux émigrés.

Pour quelques-uns, qui se basent sur les trois zones de noms en *ec*, *ac* et *é* que nous venons de rappeler, l'occupation s'est faite d'ouest en est<sup>7</sup>; pour la grande majorité, elle s'est réalisée des côtes vers l'intérieur. Mais, parmi ces derniers, les uns indiquent que les Bretons se sont emparés de tout le littoral de la péninsule, de Dol à l'embouchure de la Loire, y compris la presque île guérandaise<sup>8</sup>, Paimbœuf et Pornic, tandis que les autres limitent l'occupation bretonne à l'ouest de Vannes.

La toponymie et la linguistique permettent, là encore, de déterminer l'étendue et le mode de cette pénétration.

Dans sa thèse sur les *Saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*, Largillière a démontré en effet que le plou, loin d'être la circonscription administrative d'un clan émigré en masse avec son chef, comme le pensait La Borderie, était une circonscription essentiellement

6. J. LOTH, *L'émigration bretonne en Armorique*, Paris, 1883.

7. A. DAUZAT, *Les noms de lieux*, Paris, 1932, p. 78.

8. Dom PLAINE, O. S. B., *La colonisation de l'Armorique par les Bretons insulaires*, Paris, 1899, p. 21.

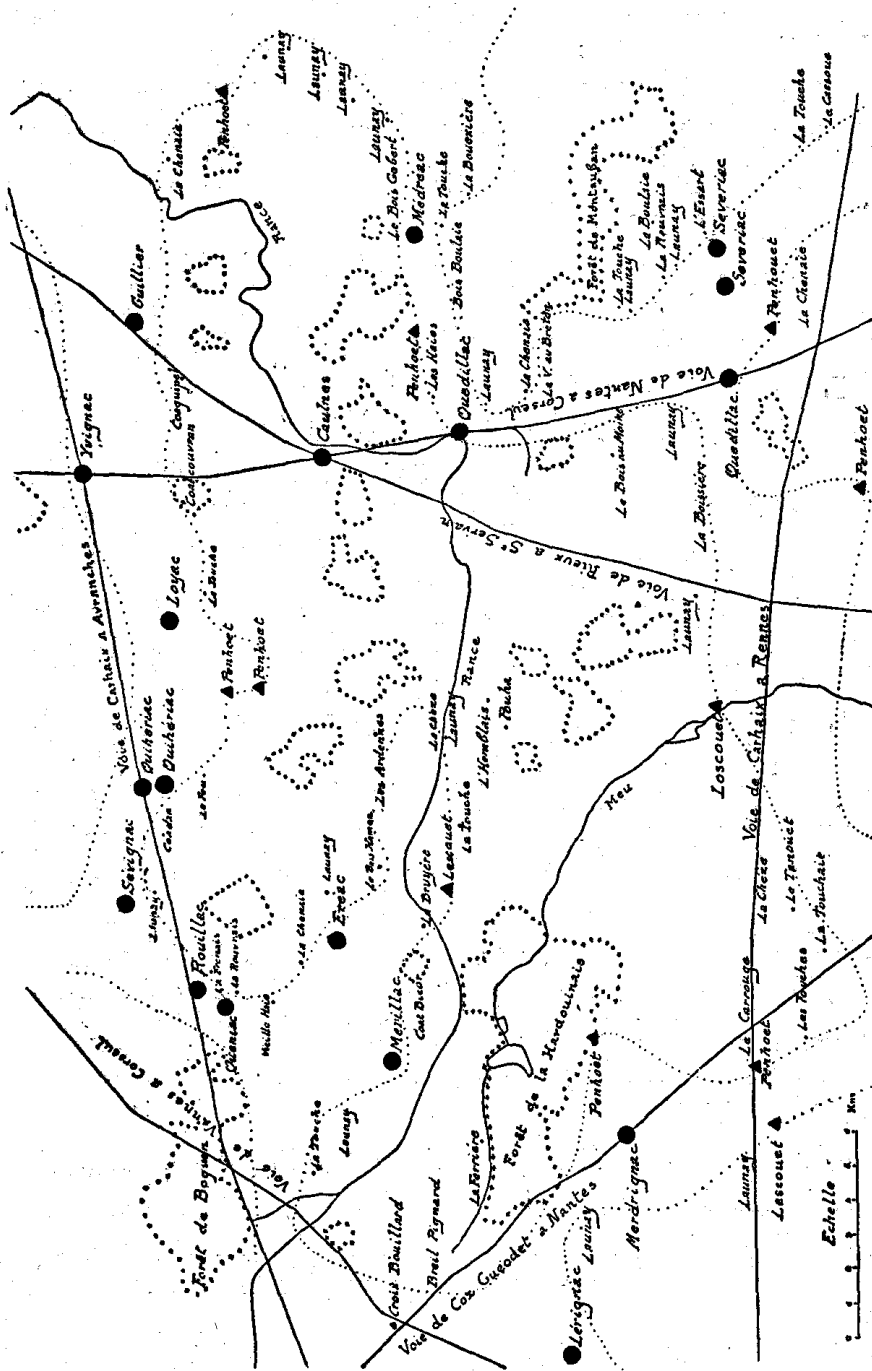


FIG. 2. — Forêt de Caunes.

religieuse<sup>9</sup>. Il en a remarquablement indiqué le mode de fondation et conclu :

1<sup>o</sup> Que cette création des plous n'avait été faite que postérieurement à l'occupation armée et simultanément dans tout le territoire par des moines, gallois pour la plupart, qui en furent les éponymes.

2<sup>o</sup> Que toutes les paroisses anciennes fondées par les Bretons, sauf très rares exceptions<sup>10</sup>, ont des noms en plou, les lann étant plus tardives ainsi que les lok et les tré.

L'émigration bretonne ayant commencé vers le milieu du ve siècle et les Bretons s'étant emparés de vive force du territoire de leurs hôtes vers 513 suivant les Chroniques annaux, la fondation des plous, légèrement postérieure à cette prise de possession, date seulement du second quart du vi<sup>e</sup> siècle; et, en conséquence, les plous reportés sur une carte de Bretagne délimitent à peu près exactement l'occupation bretonne au milieu du vi<sup>e</sup> siècle (fig. 3).

L'examen d'une telle carte permet les constatations suivantes :

A. — Il apparaît trois zones bien nettes de plous correspondant aux trois émigrations distinctes dont le souvenir a été conservé, leur densité diminuant dans chaque zone à mesure que l'on s'éloigne de la côte :

a) Une zone très dense le long du littoral, zone s'étendant de Plerguer près Dol à Plougastel-Daoulas et limitée au sud par les monts d'Arrée; elle englobe le territoire occupé par les Domnonéens;

b) Une zone comprise entre l'Aulne et l'Ellé correspondant aux établissements des Cornouaillais;

9, LA BORDERIE, voyant dans l'éponyme de Ploufragan le chef Fracan, pensait, que le plou était la circonscription d'un clan. Voir *Histoire de Bretagne*, t. I, Rennes, 1896, p. 281.

10. R. LARGILLIÈRE, *Les Saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*, Rennes, 1925, chapitre IX, p. 169. Les exceptions sont rares; dans quelques cas, plou est sous-entendu et l'éponyme subsiste seul, tel Cavan et peut-être Servel en Trégor; dans d'autres, plou est pour poul, par exemple Ploumanach, anciennement Poulmanach, et réciproquement.





c) Une zone s'étendant de l'Ellé à l'ouest de Vannes et englobant le bassin du Scorff et une partie de ceux du Blavet et de l'Oust; elle constitua le Broerec lors de la domination de Waroch sur ce territoire. Les habitants paraissent, suivant Loth, originaires du nord du Pays de Galles.

B. — Si l'on excepte Pléchatel, dont le nom ne comprend d'ailleurs pas de saint éponyme, et qui, par suite, peut représenter une fondation plus tardive ou seulement un poste avancé des Bretons sur la Vilaine, ainsi que Péaule<sup>11</sup>, on ne trouve aucun plou à l'est de la ligne brisée Pleumeleuc, Plélan, Ploërmel, Pleucadeuc, Pluherlin. Ceci montre que Vannes et Rennes, villes entourées d'une enceinte fortifiée après les invasions barbares du III<sup>e</sup> siècle, furent les deux bastions qui résistèrent à la poussée bretonne. D'ailleurs, ainsi que l'a remarqué Loth, la Vie de saint Melaine, rédigée certainement d'après des documents anciens, ne mentionne aucun nom breton, bien que le saint soit né sur les bords de la Vilaine. Elle montre, entre autres, que Comblessac et Vannes appartenaient dans le premier tiers du VI<sup>e</sup> siècle à Eusebius dont le nom est gallo-romain.

La presque île guérandaise ne renferme également aucun plou<sup>12</sup>, mais, par contre, les fundi gallo-romains y abondent, montrant ainsi combien cette région fut profondément romanisée. Qu'il suffise de rappeler parmi les paroisses actuelles à l'ouest de la ligne Rieux-Savenay : Assérac (Aceracum), Herbignac (Albiniacum), Piriac (Cariacum), Escoublac (Scubliacum), Savenay (Sabiniacum), Théhillac (Tincillacum), Trignac; et, parmi les hameaux : Avrillac, Beuillac, Bignac, Bilac, Cambeniac (Campaniacum), Causac, Cuziac (Cusiacum), Dissignac, Islac, Louvergnac, Lessac, Mauriac, Merignac,

11. Peaule est le Plebs Gablah ou Plebs Gavele du *Cartulaire de Redon*. Il est à remarquer que dès le XI<sup>e</sup> siècle l'église était sous le vocable de saint Gaudens (*Cartulaire de Redon*, édition de Courson, charte CCCVII, p. 259).

12. Il ne semble pas en effet que Plessé soit une fondation bretonne; voir à ce sujet J. Loth, *Revue Celtique*, t. XXVIII, 1907, p. 393. On a trouvé d'ailleurs à Plessé de nombreuses monnaies romaines dont un Tibère en or.

Mezerac, Milinac, Mousac, Piesac, Quiniac, Reignac (Renniacum), Ressac, Roffiac, Savenac, etc.

La linguistique permet-elle d'aller plus loin et de distinguer entre les tribus bretonnes qui occupèrent la péninsule armoricaine? Ceci ne semble pas aussi certain que le croyait Loth. Ce savant a en effet montré, en étudiant les dialectes des Haut et Bas Vannetais, que bien qu'antérieurement au XI<sup>e</sup> siècle il ne paraisse pas y avoir eu de différences entre les divers dialectes bretons, il n'était pas invraisemblable, et même à peu près certain, que les hasards de l'émigration aient groupé des individus contenant des germes et des ferments de division qui ne se sont révélés que plus tard<sup>13</sup>. Le fait que malgré une juxtaposition séculaire un indigène du Bas-Vannetais, de Plélauff ou Lescouet, comprenne mieux de nos jours un habitant de Guidel ou d'Arzano qu'un voisin immédiat de Guern ou de Cléguerec prouvait à ses yeux que la zone entre le Scorff et l'Ellé avait été colonisée par une tribu partie de la mer dans la direction du nord, et qu'elle s'était établie à côté d'une peuplade présentant avec elle de sérieuses différences. Loth avait même déterminé, uniquement par la linguistique, que cette tribu homogène du Bas-Vannetais s'étendait entre le Scorff et l'Ellé en y rattachant une bande de terrain d'une largeur d'une à deux lieues en moyenne sur la rive gauche du Scorff; elle était limitée au nord par le Blavet.

Mais l'abbé Falc'hun, à la suite d'études approfondies, est arrivé à la conclusion que cette différenciation actuelle des divers dialectes bretons et notamment du vannetais est due plus vraisemblablement à la réaction de la langue romane plus ou moins évoluée sur la langue des nouveaux émigrés ainsi qu'aux influences mutuelles postérieures des langages des divers groupes<sup>14</sup>.

13. J. LOTH, *Le dialecte de Vannes vis-à-vis des autres dialectes bretons*, dans *Mémoires de l'Association bretonne*, troisième série, t. XI, 1892.

14. Abbé FALC'HUN, *La genèse des dialectes bretons d'après l'Atlas linguistique de Basse-Bretagne*, dans *Conférences universitaires de Bretagne* (1943-44), Rennes 1944, p. 33-62.

Suivant cet érudit, la langue romane de Vannes, complètement évoluée lors de l'occupation de la région par les Bretons, aurait amené l'accentuation sur la dernière syllabe, et Carhaix, véritable plaque tournante au centre de la Bretagne, aurait eu, par son réseau routier, une influence prédominante dans les échanges postérieurs.

Il est en tout cas évident que, dans cette zone des plous, il y eut des centres de résistance gallo-romains dont la toponymie a conservé le souvenir : d'abord tous les fundi en *ac* dont nous venons de parler et dont les noms de certains, bien que demeurés en zone bretonne postérieurement au XIII<sup>e</sup> siècle, n'ont pas évolué, tels qu'Irvillac, Callac, Mellac, Scrignac, etc., et d'autres qui ont conservé des noms soit gallo-romains, soit même antérieurs, tels divers Guillier (*villare*), Pommerit (*pommaritum*), Andel (*ante lucum*), Cesson (*Saxo*), Étables (*stabulae*), La Chèze (*casa*), Uzel (*uxellos*), Maroué (*Ma-roetum*), etc., etc.

A dater du milieu du VI<sup>e</sup> siècle, les Bretons essaient de s'étendre vers le sud et vers l'est. En 577, commandés par Waroch, fils de Macliau, ils s'emparent de Vannes et atteignent la Vilaine; aussi, l'année suivante, est-ce le long de ce fleuve que s'établirent les Tourangeaux, Poitevins, Bajociens, Manceaux et Angevins assemblés sur l'ordre de Chilpéric pour faire rentrer Waroch dans l'obéissance. On sait que celui-ci rendit Vannes à l'empereur, mais à la condition que cette ville lui soit à nouveau remise moyennant le paiement d'un tribut annuel. C'est sans doute à cette époque que les Bretons s'établirent à Anast (aujourd'hui Maure) et à Langon, mentionnés au IX<sup>e</sup> siècle dans les Cartulaires de Saint-Maur et de Redon comme dès longtemps en leurs mains, bien qu'alors sous administration franque<sup>15</sup>.

En 579, ils envahissent les environs de Rennes et atteignent Cornutium (aujourd'hui Corps Nuds). Dans les années sui-

<sup>15</sup> V. PLANIOL, *La donation d'Anouareth*, dans *Annales de Bretagne*, t. IX, p. 216; et *Cartulaire de Redon*, édition de Courson, Paris, 1863, charte CXCI, p. 147.

vantes, ils ne cessent de faire des incursions dans les évêchés de Nantes et de Rennes où ils pillent les récoltes, dévastent les vignobles et emmènent des captifs, ce qui obligea l'évêque de Nantes, Félix, à se rendre auprès de Waroch entre 579 et 583 pour obtenir la libération des prisonniers, la cessation des rapines et des réparations pour les dommages causés à l'église de Saint-Nazaire<sup>16</sup>. Le fait que cette entrevue ait eu lieu à Aula Quiriaca (Lesguiriac en Piriac<sup>17</sup>) a conduit divers historiens à indiquer que les Bretons étaient fortement établis dans la presqu'île guérandaise dès le VI<sup>e</sup> siècle et même certains à considérer Guérande comme une fondation bretonne<sup>18</sup> et Aula Quiriaca comme due à Waroch. Là encore, la toponymie, d'accord avec l'histoire, montre qu'il n'en est rien.

En ce qui concerne Guérande, nom commun que l'on rencontre par exemple tel quel en Saint-Denoual, Brusvily, Saint-Gilles du Mené et, sous la forme Guirande, en beaucoup de lieux, il est hors de doute que le second élément est le radical anté-romain *rand*, limite. Plusieurs auteurs ont même suggéré avec vraisemblance qu'il était possible qu'il s'agisse là d'un equoranda et que la route Duretje (Rieux) à Guérande ait été la limite primitive des Namnètes et des Venètes, une Vie de saint Aubin, tardive il est vrai, mentionnant, par ailleurs, que le saint naquit à Guérande en pays venète. Mais, une

16. Il est à remarquer, à ce sujet, que Grégoire de Tours situe expressément Saint-Nazaire en l'évêché de Nantes et non en Vannes, ainsi que le mentionnent plusieurs érudits : « In territorio quoque urbis Namneticae, in vico quodam supra alveum Ligeris, beati Nazarii reliquiae continentur (De gloria Martyrorum, cap. LXI).

17. J. LOTH, Aula Quiriaca, Les Guiriac, dans *Revue Celtique*, t. XXIII, 1903.

18. LA BORDERIE, qui, par ailleurs, indique que les Bretons n'occupèrent la presqu'île guérandaise qu'au IX<sup>e</sup> siècle, déclare que Wen Ran est une fondation bretonne et que l'on n'y a rencontré aucun vestige antérieur (*Histoire de Bretagne*, t. I, loc. cit., p. 87). Or, les fouilles pratiquées dans l'église Saint-Aubin lors de sa restauration ont permis de retrouver les vestiges d'un édifice gallo-romain ainsi qu'un sarcophage de la fin du VI<sup>e</sup> siècle (Quilgars, *Géographie historique du pays de Guérande du VI<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> siècle*, dans *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*, troisième série, t. XXXIX, 1928, p. 121 et suiv.). Les nombreuses voies romaines aboutissant à Guérande suffiraient d'ailleurs à montrer qu'il y eut là certainement un centre gallo-romain important.

Vie plus ancienne, due à Venantius Fortunat, indique seulement que saint Aubin, originaire du pays des Venètes<sup>19</sup>, accomplit plusieurs miracles à Guérande; et M. Le Roux, bon jugé en la matière, remarque qu'il est peu probable que Guérande ait été un equoranda, la traduction bretonne de son nom, Wen-ran, signifiant parcelle blanche, c'est-à-dire en friche<sup>20</sup>.

Quant à Aula Quiriaca, il est aisé d'en retrouver l'origine. Quiriaca est le même nom que Cyriacus, ainsi que le montrent, par exemple, les graphies concernant l'évêque de Jérusalem appelé indifféremment Judas Quiriace ou Judas Cyriacus. Le gentilice Cirius et le suffixe *acum* donnent comme nom de domaine Cyriacum que l'on retrouve en 1123 déformé en Cariatum pour désigner l'emplacement actuel de Piriac. Les Bretons ont appelé la pointe de ce domaine situé à l'embouchure de la Vilaine Pen Cyriac que l'on retrouve dans le Cartulaire de Redon sous la forme Penceriaic en 861-67, puis, en 1084, sous la graphie Penkeriac et enfin au XVI<sup>e</sup> siècle sous la forme Pihiryat<sup>21</sup>. Aula Quiriaca n'a donc rien à voir avec Waroch, Piriac est l'ancien fundus de Cyrus.

Ces incursions des Bretons leur permirent néanmoins de s'établir en quelques points dans la région occupée plus tard entièrement par eux; et, de même que subsistèrent des îlots gallo-romains en territoire breton, il y eut, antérieurement au milieu du IX<sup>e</sup> siècle, des îlots bretons en territoire franc<sup>22</sup>. Il est ainsi possible, et même à peu près certain, que quelques éléments bretons se soient établis dans la presque île guérandaise, éléments venus, semble-t-il, de Broerec par mer. Loth a en effet remarqué que le breton des environs

19. LE BAUD indique même qu'il était de Vannes. *Chronique et Histoire des Bretons*, édition de la Lande de Calan, t. II, p. 136.

20. P. LEBEL, *Le problème d'Equoranda*, dans *Romania*, t. LXIII, 1937, p. 185.

21. Cariatum est donné dans une charte de 1123 (DOM MORICE, pr. I, col. 548). Pour les autres formes, voir : *Cartulaire de Redon*, loc. cit., chartes LXXVII, CCCXXXII, CCCLXX.

22. Le *Dictionnaire des lieux habités de la Loire-Inférieure*, par L. MAITRE, en paraît rappeler trente-trois dans ce département.

de Batz se rattachait à certains égards plus étroitement au langage de Groix et de Belle-Ile qu'à celui de Sarzeau, Houat et Hédic <sup>23</sup>.

Mais, pas plus à la fin du VI<sup>e</sup> siècle qu'à la fin du VIII<sup>e</sup>, le territoire au sud et à l'est de la Vilaine n'était aux mains des Bretons, ainsi que l'attestent formellement les historiens contemporains. Grégoire de Tours, rappelant comment en 590 l'armée de Gontran fut assaillie par Canao au passage de la Vilaine, indique en effet que c'était à sa sortie de Bretagne <sup>24</sup>; et Eginhard, relatant la campagne entreprise en 818 par Louis le Débonnaire contre les Bretons, donne les précisions suivantes :

« L'empereur conduisit lui-même en Bretagne une puissante armée, et ce fut à Vannes <sup>25</sup> qu'il tint l'assemblée générale. Étant ensuite entré dans cette province, il s'empara des lieux fortifiés par les rebelles <sup>26</sup>. » Le même historien indique également qu'en 824 l'empereur se rendit à Rennes, cité qui touche aux confins de la Bretagne <sup>27</sup>. Enfin, le Cartulaire de Quimperlé renferme un curieux écho de cette ancienne limite. Une notice sur la Vie de saint Cado, rédigée d'après des actes plus anciens, indique que la Vita primitive est perdue; elle avait été empruntée par un prêtre nommé Judhuarn, qui, quittant la province, l'emporta au delà de la Vilaine et mourut sans l'avoir rendue <sup>28</sup>.

Ainsi, comme l'a très justement écrit La Borderie, ce n'est qu'après la bataille de Ballon, le 22 novembre 845, que les Bretons, conduits par Nomenoé, conquièrent le territoire de

23. J. LOTH, *Le dialecte de Vannes vis-à-vis des autres dialectes bretons*, loc. cit.

24. GRÉGOIRE DE TOURS, *Historia Francorum*, lib. X, cap. IX. « Egremente exercitu a Britaniis ».

25. La ville de Vannes avait été reprise en 753 par Pépin le Bref, suivant les *Annales de Metz* (Pertz : *Scriptores*, t. I, p. 331). Langon était sous l'administration franque lors d'une enquête de 801 (v. 15), et Gaël en 811 lorsque le monastère fut incendié par les Bretons révoltés.

26. EGINHARD, *Annales ad annum 818*, dans Pertz : *Scriptores*, t. I, p. 205.

27. Idem, *ad annum 824*.

28. *Cartulaire de Quimperlé*, édition L. Maitre et P. de Berthou, Paris, 1896, p. 217-218.

Rennes et Nantes et détruisirent les remparts gallo-romains de ces deux cités <sup>29</sup>. Ces deux territoires, selon les Annales de Prudence, furent ensuite donnés par Charles le Chauve à Erispoé <sup>30</sup>.

---

29. La *Chronique d'Angoulême* indique en effet : « Nomenoius Redones et Nannetes capiens, partem murorum portasque eorum destruxit ». — BOUQUET, *Recueil*, t. VII, p. 222-223.

30. MIGNÉ, P. L. 115, col. 1406 : « Tam regalibus indumentis quam paterna potestatis ditioe donatur, additis insuper et Redonibus, Namnetis et Ratense ».